



Honoraires d'agence

A compter du 5 juin 2021

Ventes

Jusqu'à 130 000 €	7 % TTC
De 130.001 à 200.000 €	6 % T.T.C
De 200.001 à 300.000 €	5 % T.T.C.
De 300.001 à 400.000 €	4.5 % TTC
De 400.001 à 500.000 €	4 % T.T.C.
A partir de 500 001 €	3.5 % T.T.C.
Terrain à bâtir :	7 % T.T.C
Box – Parking – Cave	Forfait de 2 000 €

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur (sauf exception prévu au mandat)

TVA à 20 %

Locations

Honoraires de location, rédaction d'acte :	10 € du m ²
Etat des lieux :	3 € du m ²

